

Le drone BOREAL, autorisé par la DGAC à réaliser des missions à grande élongation*, une première française pour un drone à voilure fixe de 25 kg.

A Castanet-Tolosan, le jeudi 9 juillet 2020

La Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) a accordé à la société BOREAL des autorisations spécifiques pour les opérations de vol hors vue (Beyond Visual Line of Sight : BVLOS) à grande élongation en milieu maritime (70 km) et forestier (2 km) pour des opérations commerciales récurrentes. Ces autorisations arrivent à point nommé à l'heure où les applications maritimes et environnementales sont amenées à se multiplier.**

C'est un grand jour pour BOREAL.

En effet, les télépilotes peuvent désormais opérer des missions à grande élongation sur des sites maritimes et forestiers en vue d'opérations commerciales récurrentes sur des sites préalablement déclarés à la DGAC.

Pour cela, [la démarche SORA](#) (Specific Operations Risk Assessment), conforme à la nouvelle réglementation européenne de sécurité relative aux drones, a été mise en œuvre par les équipes. Cette démarche a fait de BOREAL le premier drone à voilure fixe de 25 kg à obtenir des autorisations spécifiques de vol à grande élongation sur des sites maritimes et forestiers, identifiés au préalable, de l'ensemble du territoire français.

Une première rendue possible grâce aux fonctionnalités du drone et aux procédures de sécurité mises en place en vol et au sol. En effet, la démarche SORA est une procédure démontrant les capacités des équipes à connaître et à maîtriser l'ensemble des risques connus liés à un plan de vol opéré dans un environnement particulier. Elle reconnaît la conformité du drone face aux aspects réglementaires de sécurité européens en matière d'aéronefs sans pilote à bord. Ainsi, les équipes BOREAL sont autorisées à opérer le drone en milieu maritime jusqu'à 70 km de distance et en milieu forestier jusqu'à 2 km.

Ces autorisations spécifiques se révèlent être un tournant majeur pour la société, à l'heure où diverses opportunités commerciales sont attendues dans les domaines de la recherche et de la surveillance de sites sensibles d'ici la fin d'année. Fort de ses autorisations, BOREAL renforce son ambition de devenir un des fabricants de drones de référence parmi les drones à voilure fixe de 25 kg; avec déjà plusieurs campagnes et projets européens à son actif.

*Elongation : distance éloignant le drone du télépilote

**Beyond Visual Line Of Sight (BVLOS) : Au-delà du champ de vision

La société BOREAL

La [société BOREAL](#) a été créée en 2011. Fabricant de drones à grande élévation, son nom a été donné à son produit phare : le drone BOREAL, dont les premiers exemplaires ont été destinés au marché des expérimentations scientifiques. Avec sa capacité d'emport de charge utile (5 kg maximum) tout en conservant une stabilité remarquable et une forte modularité, le BOREAL s'adapte parfaitement aux besoins des scientifiques. Ainsi nos clients historiques : Météo France, l'ONERA, le Laboratoire d'Aérodynamique ou encore le CEA ont utilisé le drone BOREAL pour des expérimentations très ciblées. Récemment, [le projet TERRISCOPE](#) co-financé par la Région Occitanie, dans lequel BOREAL a participé, a permis à l'ONERA de développer une plateforme d'observation de la Terre utilisant des capteurs optiques très avancés.

A chaque domaine d'application son drone !

Historiquement tourné vers la science, la société BOREAL se diversifie vers d'autres marchés. Ainsi, la surveillance maritime ou encore les applications d'observation de la Terre comme l'imagerie visible ou le LiDAR viennent compléter la gamme BOREAL. Aujourd'hui, la société propose 3 versions du drone pour plusieurs applications civiles. Sa modularité, son envergure, son autonomie de 10h et sa grande portée en font un drone idéal pour des missions exigeantes de reconnaissance, de surveillance ou encore de collecte de données. La société BOREAL ne s'arrête pas là et propose également un service d'accompagnement à la prise en main et de la formation pour les télépilotes à l'exploitation du système.

Opérationnel sur tous les terrains

Le drone BOREAL décolle grâce à une catapulte et ne nécessite pas de terrain préparé. De plus, BOREAL s'adapte à des conditions de vols difficiles. Il peut être opéré par temps de pluie et avec des vents allant jusqu'à 70 km/h.

Un produit « made in Toulouse »

La société conçoit et fabrique ses drones dans son atelier situé à Castanet-Tolosan (31), au sud-est de Toulouse. Avec ses sociétés sœurs, [M3 Systems France](#) et M3 Systems Belgium, BOREAL fait partie du groupe MISTRAL dans lequel une synergie s'est naturellement créée. En effet, BOREAL bénéficie des solutions de test & mesure du GNSS que propose M3 Systems France ainsi que des compétences dans le domaine du trafic aérien (Air Traffic Management : ATM) développées par M3 Systems Belgium pour le compte d'EUROCONTROL (Agence Européenne pour la sécurité de la navigation aérienne).

Plus d'informations sur www.boreal-uas.com

Contacts Presse :

Mélanie RUEDA-MEDINA
Responsable communication
melanie.ruedamedina@m3systems.eu – 05 62 23 10 84

Sergio PIZZIOL
Responsable Opérations de vol
sergio.pizziol@boreal-uas.com – 05 61 45 38 75



Plus d'images : <https://cloud.m3systems.net/index.php/s/oke2Y2TyxxCF9e7>